



**COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**  
 DÉPARTEMENT DU TARN

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

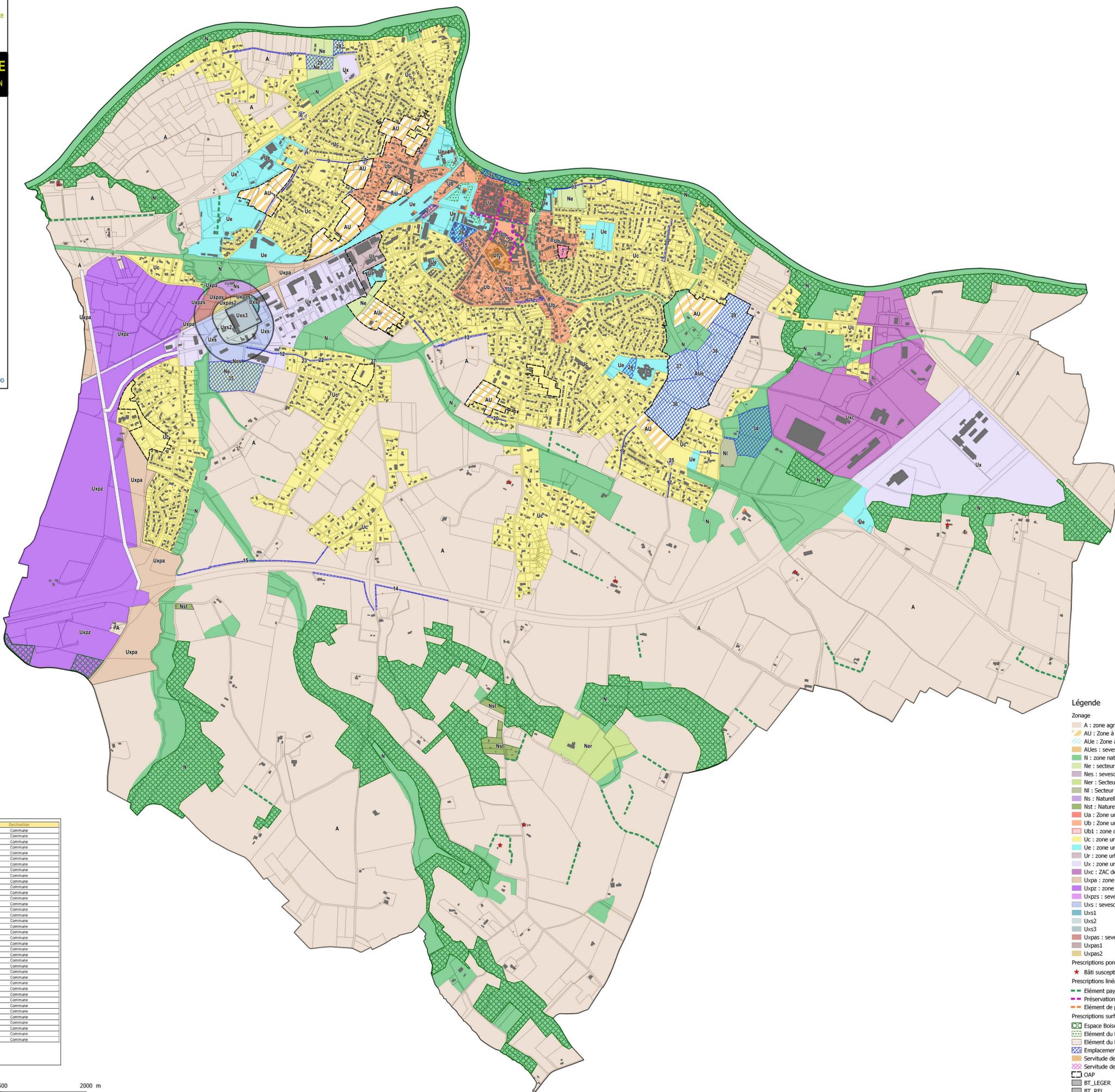
**P.L.U. DE LA COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE**  
**PIÈCE 4.1 : RÈGLEMENT GRAPHIQUE**

ARRÊTÉ LE : \_\_\_\_\_ APPROUVÉ LE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE ET CACHET DE LA MAIRIE : \_\_\_\_\_

Version : 06/02/2019  
 Echelle : 1/8 000  
 Révisé par : L.N  
 N° Affaire : UPSE 15350

Excellence d'intelligence environnementale  
 Alen Provence - Arco - Bordeaux - Brest - Nantes - Nancy - Rouen - Paris - Rouen - Toulouse - 18 Ch. Min. Ville - Rabat  
 G2C régionale - SAS au capital de 787 780 € - RCS du département de la Seine-Saint-Denis - SIREN 751 201 370 - 57 rue de Valenciennes - 75115 Paris  
 G2C environnement - G2C services publics et G2C territoires sont des marques commerciales de la SAS G2C régionale. Site du Groupe Aléa  
 Ce document est la propriété de G2C régionale et ne peut être reproduit ou communiqué à des tiers sans son autorisation - © copyright 2019 G2C régionale



- Légende**
- Zonage**
- A : zone agricole
  - AU : Zone à urbaniser à court et moyen termes à vocation principale habitat
  - AUe : Zone à urbaniser à vocation d'équipements publics
  - Alles : seveso
  - N : zone naturelle et forestière
  - Ne : secteurs naturels liés aux équipements publics
  - Nes : seveso
  - Ner : Secteur destiné à accueillir des panneaux photovoltaïques
  - Ni : Secteur destiné à l'hôtellerie de plein air
  - Ns : Naturelle Seveso
  - Nst : Naturelle STECAL
  - Ua : Zone urbaine historique liée à la bastide
  - Ub : Zone urbaine centre-ville faubourgs
  - Ubl : zone de renouvellement sur l'îlot Arçonnerie
  - Uc : zone urbaine correspondant aux extensions
  - Ue : zone urbaine d'équipements publics et installation d'intérêt collectif
  - Ur : zone urbaine de renouvellement urbain
  - Ux : zone urbaine à vocation économique
  - Uxc : ZAC des cadeaux
  - Uxp : zone à vocation touristique, de loisirs et agricoles sur la zac des portes du tarn
  - Uxpz : zone liée aux activités industrielles, tertiaires, et commerciales de la ZAC des portes du Tarn
  - Uxps : seveso
  - Uxs1
  - Uxs2
  - Uxs3
  - Uxpa : seveso
  - Uxpas1
  - Uxpas2
- Prescriptions ponctuelles**
- ★ Bâti susceptible de changer de destination
- Prescriptions linéaires**
- Élément paysage naturels
  - Préservation linéaires commerciaux
  - Élément de paysage bâti
- Prescriptions surfaciques**
- Espace Bois Classé
  - Élément du Paysage Identifié
  - Élément du Paysage Bati
  - Emplacement Réserve
  - Servitude de Projet
  - Servitude de Mixité Sociale
  - OAP
  - BT\_LEGER
  - BT\_REL
  - BT\_PRIVÉ
  - AXE\_VOIE
  - Matérialisation\_Portes-du-Tarn
  - Servitude\_SEVESO (à titre indicatif)

liste des emplacements réservés

Bornes des emplacements réservés	Nombre	Superficie (ha)	Désignation
Création et élargissement de voie	1	0,18	Commune
Aménagement de la gare multimodale	2	0,38	Commune
Élargissement du chemin d'Embrouyset	3	0,04	Commune
Élargissement du chemin des Fainquès	4	0,08	Commune
Voie double entre cadet saint-jean et route d'Albi	5	0,01	Commune
Création d'une voirie et d'un gratoire sur la RD988	6	0,07	Commune
Création d'un gratoire (lignes de diamètre) et d'une amorce de voie Bobayrou Redon	7	0,07	Commune
Élargissement du chemin d'Embrouyset	8	0,04	Commune
Élargissement de la RD330 route de Montauban	9	0,08	Commune
Élargissement de l'impasse Garton Phéon	10	0,34	Commune
Élargissement de la rue du Capitaine Besançon	11	0,17	Commune
Élargissement de la rue des Montarnats	12	0,14	Commune
Élargissement du chemin des Navars	13	0,22	Commune
Prolongement d'un chemin parallèle à l'AF68	14	0,58	Commune
Passage du réseau AEP, le long de l'AF68	15	0,41	Commune
Élargissement du chemin de la Morge	17	0,05	Commune
Création liaison piétons cyclistes entre gendarmerie et chemin du Campang	18	0,04	Commune
Élargissement du chemin de Marquellave	19	0,09	Commune
Élargissement du chemin des Fainquès, route de Garrigues	20	0,05	Commune
Élargissement du chemin des Tendès	21	0,2	Commune
Élargissement du chemin des Soumayres	22	0,08	Commune
Aménagement d'un carrefour, rue des Montarnats, chemin des Soumayres	23	0,02	Commune
Création d'un équipement social (accueillant)	24	0,52	Commune
Aménagement de carrefour (lignes de diamètre), chemin de la Morge/RD630	25	0,05	Commune
Equipements publics mixtes pour la commune	26	3,1	Commune
Élargissement du chemin des Soumayres	27	0,02	Commune
Agencement de la STIP	28	0,42	Commune
Salle agencement de la STIP	29	1,18	Commune
Equipements publics (aire de jeux, cheminements piétons...)	30	0,07	Commune
Equipements publics / Aire de jeux	31	0,07	Commune
Création d'un chemin sur les berges de l'Agout pour la commune	32	0,66	Commune
Élargissement du chemin des Pescayres	33	0,15	Commune
Aménagement pour sport de plein air	34	4,86	Commune
Aménagement d'un cimetière avec chapelle	35	5,22	Commune
Aménagement du futur lycée	36	8,36	Commune
Création d'une maison de retraite	37	2,77	Commune
Equipements sportifs	38	5,40	Commune
Construction d'un groupe scolaire	39	3,53	Commune

